

L'ajournement

Les députés se souviendront que le secrétaire d'État (M. Crombie) et le ministre des Travaux publics ont tous deux annoncé que certains projets de construction de Harbourfront seraient interrompus en attendant un réexamen de la politique de mise en valeur de cette zone. Le secrétaire d'État a annoncé qu'il y aurait un gel total des projets de construction tant que la ville de Toronto n'aurait pas décerné de permis de construction. Toutefois, le ministre des Travaux publics a déclaré qu'on donnerait le feu vert à certains projets.

Ces deux déclarations ont été faites un vendredi. L'un des ministres est parti le même jour en voyage d'affaires à l'étranger, et l'autre était absent le lundi suivant quand j'ai posé ma question à la Chambre. Le 15 avril, deux jours après, le ministre des Travaux publics a publié un communiqué de presse qui ne levait pas le doute suscité par ces deux déclarations.

On trouve dans la zone de Harbourfront divers projets à divers stades de réalisation. Selon que c'est l'une ou l'autre des déclarations qui reflétait l'intention véritable du gouvernement, ces projets vont pouvoir ou non se poursuivre. Certains des projets sont commerciaux, notamment une tour à bureaux de 40 étages, d'autres sont des tours d'habitation et des immeubles en copropriété.

● (1820)

Il y a aussi un projet de logements coopératifs et deux projets de logements en copropriété sur Bathurst Quai qui sont destinés aux personnes âgées et aux familles à faibles revenus. Le centre-ville de Toronto manque gravement d'habitations à loyer modéré. Les deux déclarations émises par le gouvernement n'ont cependant pas permis de déterminer si ces projets se poursuivraient ou non ni de vérifier lesquels des autres projets seraient touchés par le moratoire.

J'ai aussi demandé pour quelles raisons le gouvernement avait décrété un moratoire. Les médias ont émis toutes sortes d'hypothèses. Il aurait été utile que le ministre fasse une déclaration claire à la Chambre à ce moment-là.

On s'est posé des questions et on s'est inquiété sur la façon dont Harbourfront, une société d'État, interprète sa politique d'aménagement immobilier. Je sais qu'en tant que société d'État, on s'attend à ce qu'elle soit autonome, mais la situation s'était détériorée au point où Harbourfront faisait ce qu'elle voulait sans informer personne, ni le gouvernement du Canada qui possède les terrains, ni la ville de Toronto qui, par son plan officiel d'urbanisme, son zonage et ses règlements de construction, est censée contrôler ses permis de construction ainsi que la hauteur et la densité des immeubles et ainsi de suite.

Le public a commencé à s'inquiéter quand on a construit deux tours d'habitation en copropriété sur un terrain relativement petit de Harbourfront et quand le rythme de l'aménagement immobilier s'est accéléré en général.

Je présume que ce sont là quelques-unes des raisons qui expliquent que le gouvernement ait entrepris de réexaminer le projet à ce moment-ci. Il semble s'être précipité pour entreprendre cet examen et l'annoncer aux médias. Il n'a toutefois

rien dévoilé au sujet de ses modalités ni de la date à laquelle on comptait l'achever. Il a sans doute été tellement dépassé par les choses, qu'il a dû imposer un moratoire pour pouvoir dominer la situation.

Je suppose que l'on est en train de procéder à cet examen. Je suis persuadée que le gouvernement fera une déclaration en temps voulu par communiqué, mais les Torontois tiennent absolument à savoir quand l'examen en question sera achevé. J'espère que le secrétaire parlementaire nous informera ce soir des mesures que le gouvernement entend prendre.

Il avait été prévu que Harbourfront serait un projet de développement mixte, combinant de manière équilibrée les espaces de plein air et les activités culturelles, et cela pour le plaisir des habitants de Toronto et de leurs visiteurs. Or, il est manifeste que l'équilibre souhaité est inexistant. J'ose espérer que le secrétaire parlementaire profitera de l'occasion pour nous renseigner à propos des mesures que le gouvernement a prises jusqu'ici et de ses intentions pour l'avenir en ce qui concerne Harbourfront.

M. John McDermid (secrétaire parlementaire de la ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, j'espère que la députée de Trinity (M^{lle} Nicholson), en tant que Torontoise, permettra à un Bramptonien, un voisin qui utilise très souvent les installations portuaires de Harbourfront, de lui donner la réplique au nom du ministre concerné. Je lui dirai d'emblée que je m'intéresse tout spécialement au bord du lac à Toronto puisque je suis un ex-employé de L'Ontario Place Corporation. J'en ai suivi avec intérêt, parfois avec plaisir et parfois aussi avec déplaisir, en l'aménageant. Il faut reconnaître que les questions de la députée préoccupent le gouvernement également. C'est pour cette raison qu'une révision de la politique actuelle et la suspension des projets de développement à Harbourfront ont été annoncées par le ministre des Travaux publics (M. McInnes) le 15 avril dernier.

Le but de l'arrêt des travaux est de respecter l'examen du programme Harbourfront, actuellement effectué par la ville, et d'appuyer l'examen de la politique du fédéral. Dans sa déclaration le ministre disait qu'une clarification de la demande de suspension serait publiée dans les 30 jours. La voici.

Premièrement, tous les projets pour lesquels des permis de construire ont été délivrés et qui sont maintenant en construction, peuvent continuer. Il n'y a aucun projet en cours qui n'ait pas de permis. Deuxièmement, la société Harbourfront demandera l'avis et les commentaires de ville de Toronto pour tous les projets qui n'ont pas encore reçu les approbations requises du gouvernement du Canada.

● (1825)

Troisièmement, pour les projets qui nécessitent encore peut-être les autorisations de la municipalité de Toronto, Harbourfront et le gouvernement du Canada attendront les recommandations et les commentaires de la municipalité.